

«Parentalité volée» à Taïwan comme en Suisse

La route du film « Qui sommes-nous devenus ? », continue. Au mois de juillet, l'équipe de tournage s'est rendue à Taïwan pour suivre les pas d'une des premières volontaires qui a enraciné le Mouvement dans le monde chinois, Shuw Shioh Yang-Lamontagne. Ce séjour a commencé par un Séminaire dont le thème était «Le droit de vivre en famille face à la réalité des enfants placés de force».

En juin 2015, une délégation d'amis du monde chinois était venue rencontrer le Mouvement en Suisse.(voir Information Quart Monde de septembre 2015).

Joseph Sun, vice-président d'un organisme de Taïwan, le Yuan de Contrôle*, avait été interpellé par ce que vit la Suisse dans le cadre des excuses du Gouvernement faites aux enfants placés de force hors de leur famille durant le siècle passé. De retour, il a préparé la réalisation d'un Séminaire sur cette question en collaboration avec le Mouvement.

Sur l'île de Taïwan, peuplée de 23 millions d'habitants, cette réalité du placement des enfants en famille d'accueil ou en institution touche en grande partie les familles connaissant la misère depuis des générations et parmi elles, nombreuses sont aussi les familles aborigènes qui ont souffert de grandes discriminations.

Depuis une vingtaine d'années, les volontaires, les familles et les amis d'ATD Quart Monde présents sur l'île n'ont eu de cesse de créer un réseau de rencontres et d'échanges pour bâtir le dialogue, encore inexistant, entre les parents touchés par le placement de leurs enfants et les autres partenaires du monde social, politique et spirituel.



Yong-Xing avec sa fille en septembre 2013 quelques mois avant son décès.

Parmi ces parents, Madame Yong-Xing CHIANG. Elle est morte à 28 ans, après des années d'efforts pour reconstruire sa famille brisée par la misère, par la mort de son premier enfant, par l'emprisonnement de son mari... Lors du séminaire, une alliée, assistante sociale expérimentée, a témoigné de la vie de cette mère de famille à qui on avait de plus retiré sa dernière fille:.

«La fin d'une vie n'est pas la fin de son influence, on doit ce Séminaire à la détermination de cette maman ».

Le Séminaire sur le droit de vivre en famille s'est donc tenu le 5 juillet 2016 au Centre du Yuan de Contrôle à Taïpei. Il a réuni 150 participants du monde social et de l'éducation, du monde académique et politique.

Quatre tables rondes ont donné la parole à des représentants de ces différentes institutions. En plus de notre intervention pour la Suisse., des témoignages filmés d'Haïti, du Canada et de Belgique ont été présentés.

De Suisse, nos apports sont partis de deux vidéos réalisées avec des personnes ayant connu les placements extrafamiliaux forcés dans leur enfance. Jean-Marc Schafer et Nelly Schenker, militants, qui avaient accueilli ces amis du monde chinois en Suisse en juin 2015. Ils y expriment le temps qu'il a fallu pour se faire entendre et comprendre et ne plus être considérés comme menteurs et coupables des violences vécues. *«La plus belle victoire de ma vie, c'est que je suis arrivé à me faire écouter!»*

Dans le dialogue qu'a suscité ce séminaire avec les intervenants et les participants, différents points sont ressortis pour assurer que le droit à la famille se réalise pour tous et avec tous :

-l'importance de la connaissance, base pour assurer une participation et un dialogue face à face entre tous les acteurs. *«On ne connaît pas ce que vivent les plus pauvres, ce qu'ils pensent des réponses que la société apporte au bien-être de tous.»* Sans connaissance élaborée ensemble, il n'y a pas de reconnaissance des personnes et de leur apport social, politique et spirituel.

- la reconnaissance du lien entre pauvreté et placements extrafamiliaux : *« Les dossiers les plus difficiles à clore concernent les familles qui vivent en grande pauvreté mais le système de placement ne reconnaît pas la grande pauvreté comme cause de placement.»*

D'où la suggestion de lancer une recherche auprès des départements des Affaires sociales pour savoir combien de placements d'enfants ont été ordonnés auprès de familles pauvres et d'en tirer les enseignements pour « faire la guerre à la pauvreté ».

- la priorité d'un partenariat à assurer avec les familles biologiques : *«Le travailleur social doit s'identifier comme partenaire des familles de naissance. Le placement qui sépare parents et enfants est une humiliation qui provoque une forte culpabilité»*, dit un directeur d'école.

Il faut chercher à innover des projets de ressourcement qui permettent à la famille de solidifier ses liens, de créer la confiance pour renforcer la précieuse dignité des parents.

«Si tu prends soin de nous, prends soin aussi de nos parents!»

- la nécessité de se lier les uns aux autres, ceci dans la continuité : *« Le sentiment profond d'un enfant placé est la solitude. Lorsqu'un travailleur social doit faire face à une situation très compliquée, son sentiment est aussi la solitude ».*

Pour rompre la solitude, pour protéger la famille brisée par la misère, il faut rassembler tous les acteurs concernés.

«Le Mouvement ATD Quart Monde permet de nous réunir autour des bonnes questions à se poser et à travailler ensemble» a conclu Josep Sun qui a été à l'initiative de ce Séminaire.

Anne-Claire et Eugen Brand

* Yuan de Contrôle: un supra-conseil d'Etat qui a une mission de surveillance pour éviter des dysfonctionnements dans la fonction publique au niveau de la mise en oeuvre des politiques